

Séance du jeudi 17 février 2022

Date de la convocation: 12/02/2022

Membres en exercice :
10

*L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept février l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Albane ANCELIN,*

Présents : 9

Présents : Albane ANCELIN, Thierry POULINET, Sylvie
AFANYAN, Franck BARBIER, Jean-Luc LE MIGNON, Christophe
LEBECQUE, Emma RODRIGUEZ, Cédric CHOLIN, Céline
PROUTEAU

Votants : 9

Absents : Alain PICOCHÉ

Absents excusés :

Absents représentés :

Secrétaire de séance : Emma RODRIGUEZ

Objet: Vote du taux des taxes - D_2022_004

VOTE DU TAUX DES TAXES POUR 2022

Les taux actuels sont les suivants:

- Taxe foncière (bâti) : 33,00 %
- Taxe foncière (non bâti) : 23,77 %

Le conseil décide de ne pas augmenter les taxes, et reconduit à l'unanimité les taux de 2021 pour l'année 2022.

Fait et délibéré le 17 février 2022
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Albane ANCELIN

